

Discours d'Antoine WAECHTER

J'ai signé le pacte pour soutenir une démarche qui place la crise écologique globale au cœur du débat présidentiel. Merci à Nicolas et à l'ensemble de son équipe. Je l'ai aussi soutenu et signé parce qu'il est conforme à un engagement, de 42 ans déjà, à la fois en tant qu'animateur d'associations de protection de la nature et du paysage, en tant que responsable d'un parti écologiste, et en tant que directeur d'un bureau d'étude d'environnement, de prospective et de planification.

Nous avons aujourd'hui à assumer les effets différés de l'explosion démographique du XX^{ème} siècle. Entre 1920 et 1990, la population a été multipliée par trois, mais les impacts de cet accroissement sur la planète ont été modérés par le fait que 5/6^e de la planète ne consommaient rien.

Cette situation est aujourd'hui en train de changer rapidement. 2,3 milliards de Terriens supplémentaires avancent à marche forcée vers le standard de consommation européen. Nous savons que 6 milliards de Terriens vivant comme les Européens, voire 9 milliards en 2050, c'est physiquement impossible. Aujourd'hui, le poids de l'Humanité, en terme de prélèvement sur les ressources, en terme d'émission de polluants, augmente plus de cinq fois plus vite que le nombre de consommateurs.

Alors, dans ce contexte-là, il est impossible d'imaginer que l'innovation technologique suffira, comme certains le croient, à résoudre le problème. Bien sûr, l'innovation permettra de faire un bout de chemin. Même les énergies renouvelables, poussées à leur extrémité, deviennent des énergies dures. Ce bout de chemin ne suffira pas, et par conséquent c'est un changement de mode de vie qu'il faut envisager.

Notre engagement dans ce domaine doit mobiliser de façon cohérente toutes les politiques, qu'elles soient économique, sociale, environnementale... pour le même objectif : que la Terre puisse encore nous émerveiller demain.

Il est difficile de vous présenter en un quart d'heure une stratégie globale. C'est pour cela que je me limiterai à quelques mesures qui donnent le ton au projet.

Tout d'abord, aucune politique de lutte contre la dérive du climat ne sera crédible tant que l'Etat continuera à déclarer d'utilité publique tous les projets routiers que lui présentent les Départements et les concessionnaires privés. Nous ne mettrons plus un centime dans la route - exception faite des investissements de sécurité. Et de même la subvention aux plate-formes aéroportuaires sera supprimée : en effet aujourd'hui, l'avion, pour les déplacements hexagonaux est disqualifié. L'avion doit être réservé aux déplacements intercontinentaux. En

contre-partie, l'investissement se fera dans le ferroviaire, et particulièrement dans le ferroviaire péri-urbain, où se situe aujourd'hui l'essentiel de l'accroissement des transports.

L'étalement urbain sera freiné, en donnant aux Français tout simplement l'envie de vivre en ville, c'est-à-dire en créant des espaces de liberté sécurisés pour les enfants, un environnement apaisé et un paysage bâti de qualité, mais aussi en donnant aux municipalités les moyens de susciter une offre de logement à prix abordable.

L'Etat affirmera sa doctrine et la défendra dans les groupes de travail qui élaborent les documents d'urbanisme. A contre-courant de l'affaiblissement du droit et des moyens de ces dernières années, les services de l'Equipement chargés de l'urbanisme seront renforcés et soutenus, et les récentes dispositions qui ont modifié les lois *Littoral* et *Montagne* seront abrogées.

L'économie d'espace – objectif pourtant inscrit dans la loi - sera recherchée par la promotion de nouvelles formes urbaines et par le soucis permanent de restituer les délaissées routières et les friches industrielles à la nature ou à l'agriculture.

Afin de rétablir la diversité vivante de notre territoire, chaque commune, même en plein cœur des grandes plaines céréalières, sera invitée à créer un îlot dédié à la biodiversité : prairie de fauche extensive, marais, parcelle inexploitée de forêt, tandis que l'Etat aménagera les autoroutes et les lignes ferroviaires pour rétablir leur transparence aux flux biologiques.

Dans le domaine de l'agriculture, la priorité sera donnée à la contractualisation sur des objectifs alimentaires, paysagers et biodiversitaires. Les éleveurs et les céréaliers seront invités à échanger paille et fumier pour rétablir, autant que possible, un cycle fermé de la matière et diminuer leur dépendance aux énergies fossiles.

La réduction substantielle de notre consommation d'énergie, la hausse du prix des matières premières et des céréales, la modération des échanges intercontinentaux - inéluctable dans le cadre d'un accroissement du coût de l'énergie - auront nécessairement un impact sur la croissance économique et sur le pouvoir d'achat. Dans ces conditions, confronté à des difficultés de gouvernance et soucieux de sa réélection, le pouvoir peut être tenté d'oublier ses engagements de modération énergétique. Pour se dégager de ce risque et réduire les impacts sociaux de ces évolutions prévisibles, nous devons chercher à déconnecter l'évolution de l'emploi de la croissance. Et cela est possible.

Le retour des productions de base sera favorisé, à la fois pour réduire les coûts de transport, restituer des emplois industriels à la France, sécuriser l'approvisionnement du pays, anticiper sur la hausse des prix de l'énergie et le niveau de rémunération des ouvriers dans les pays émergents.

Le dispositif d'aide aux TPE et PME, qui aujourd'hui représentent 85% de l'emploi dans notre pays, qui sont moins sensibles à la concurrence internationale, sera renforcé et le travail manuel socialement réhabilité.

Nous chercherons à rompre les processus de reproduction du handicap social qui est aujourd'hui la première cause d'échec scolaire et d'inadaptation au marché du travail ; l'un des dispositifs, par exemple, parmi d'autres, pourrait être un service civil obligatoire de proximité d'une durée de six mois, permettant à chaque jeune de retrouver le sens de l'engagement collectif, dans des institutions comme les pompiers, l'aide humanitaire ou encore les garde-nature...

Toutes ces évolutions supposent d'une part de renforcer le lien social, mais aussi de créer des lieux, légitimés par la Nation, où peut se formaliser le compromis.

La démocratie participative sous la forme de débats publics sans processus de décision collective, montre ses limites. D'autant que le régime de la France s'apparente aujourd'hui à une république d'essence monarchique : à tous les niveaux, l'exécutif et le législatif se confondent et le peuple n'a jamais accès à la décision.

Quatre mesures renouvelleront la démocratie dans notre pays :

- Le déclenchement de la procédure référendaire par les citoyens eux-mêmes, disposition promise par les candidats Chirac et Mitterand en 1981 et jamais réalisée ;
- La formation des assemblées au scrutin proportionnel, de manière à garantir une représentation de l'ensemble des courants de l'opinion, afin de leur donner une légitimité pour négocier ce compromis ;
- La représentation des usagers dans le conseil d'administration des assurances sociales, par exemple les usagers de la santé dans ceux de l'assurance maladie, aux côtés des représentants des salariés et du patronat ;
- Une série de dispositions favorisant l'émergence du pouvoir des consommateurs, fondamental aujourd'hui dans le cadre de la mondialisation, dont les choix sont déterminants dès lors qu'ils sont informés et mobilisés.

Ce n'est pas la nécessité qui nous pousse à déconstruire le Monde, du moins dans les pays développés, mais une insatiable envie d'accumulation et de pouvoir, voire un ennui à combler. Le changement de culture collective que nous avons à opérer est un aspect fondamental de ce projet : il s'agit de mobiliser sur une grande perspective, celle de restaurer une relation soutenable entre l'Humanité et la Terre. Il s'agit de dépasser l'individualisme et d'orienter l'investissement de chacun vers l'humanitaire, la réhabilitation d'une planète viable, la contemplation, le sport, l'activité intellectuelle, le jardinage, et bien d'autres choses à inventer...

L'Etat et les collectivités favoriseront cette évolution, par exemple en créant les équipements nécessaires, par exemple des jardins familiaux en milieu urbain, en

soutenant la vie associative, en développant des centres d'initiation à la nature, en stimulant la création artistique qui modifie le regard sur le Monde.

Les programmes scolaires feront une place à l'explication scientifique et sociale de la crise écologique globale, mais aussi aux grands philosophes pour permettre à chacun, dès le plus jeune âge, de se situer dans le Monde et d'évaluer ses responsabilités dans les dessin du futur.

Le choix aujourd'hui clairement posé se situe entre la mise en œuvre d'une concertation internationale et d'une solidarité planétaire pour assurer la transition énergétique, ou le contrôle des ressources par le monde occidental dans la perpétuation d'un rapport de force économique et militaire, actuellement placé sous contrôle américain.

Seul un monde équitable permettra d'éviter la confrontation, de réduire les tensions et de répondre aux défis de la dérive du climat et de l'effondrement de la biodiversité. Un monde régulé, écartant les voies de la violence, ne peut se bâtir que sur le droit.

L'élaboration d'un droit international à partir des prémisses de Nuremberg est une priorité. Les compétences du Tribunal International seront élargies aux délits écologiques dès lors que l'avenir de l'Humanité est en jeu. Les moyens devront être donnés aux Nations Unies pour assurer l'application de ce droit.

La France, par son histoire, ses relations amicales avec la majeure partie des nations du Monde, sa place privilégiée au Conseil de Sécurité et une taille qui ne représente une menace potentielle d'hégémonie pour personne, a un rôle privilégié à jouer sur la scène internationale. Sa politique étrangère sera entièrement dictée par le soucis de répondre à la crise globale ; l'objectif étant de faire émerger une forme de gouvernance mondiale, dont le cadre naturel est l'Organisation des Nations Unies.

Parallèlement, la construction politique de l'Europe sera relancée et les Français seront appelés à dire, par voie référendaire, s'ils la souhaitent, sur la base des parties du traité qui en définissent le fonctionnement.

Le défi, annoncé par le Club de Rome dès 1972, est crucial, puisqu'il engage l'avenir de l'humanité. Un défi non assumé se mue en menace – et la menace aujourd'hui est grave. Un défi assumé, au contraire, peut ouvrir les portes sur de nouvelles perspectives : une humanité apaisée dans un monde respecté. Et c'est cette porte-là que je souhaite, avec vous, ouvrir.

Antoine WAECHTER